

Les enjeux majeurs de la rentrée en Haute-Saône - P.Destable - Dasen

Cultiver l'héritage de Paris 2024 au travers de 3 axes :

- cohésion
- santé
- citoyenneté

1. Cohésion

2 évènements majeurs pour poursuivre l'esprit de cohésion :

- reconduction du SOPathlon
- La planche à vélo

2. Santé

→ prévention des noyades : développement de l'aisance aquatique et du savoir nager

- déploiement progressif de bassins temporaires de natation en zones rurales
- formation surveillant baignades à plusieurs lycées du département

→ APQ 30'

→ généralisation de test de positionnement sportif : faire le point sur sa capacité physique à plusieurs moments de l'année pour montrer les progrès et servir la motivation des élèves

3. Citoyenneté

→ ouverture au monde et à l'international dans le schéma départemental :

- 2 classes bilingues (IEN Luxeuil)
- ERASMUS+

→ projets départementaux :

- D'un fil à l'autre : tisser des liens entre les élèves du département
- ECOliens auj ECOcitoyens demain
- Prêts à en découdre

Un pilotage pédagogique des directeurs qui doit se renforcer - M.Porte - A-Dasen

Dans le contexte du décret 2023-1716 qui redéfinit les missions des directeurs d'école (continuité de la loi Rilhac) :

- identifier les leviers et axes d'amélioration
- partager les pratiques inspirantes qui doivent être partagées
- explorer les facteurs susceptibles de mener à une meilleure réussite des élèves.

L'institution se doit d'accompagner les directeurs dans la modernisation de la fonction , notamment en renforçant le collectif de travail et la mise en réseau des écoles

1. Le pilotage pédagogique

→ De « responsable » à « pilote pédagogique » : évolution majeure. Il ne s'agit plus de faire tourner mais de faire bouger l'école ([rapport de l'IGESR 23/24 082A - juillet 2024](#)).

L'action individuelle ne suffit pas il faut un projet auquel tous adhèrent.

→ Le directeur doit mettre en place projet fédérateur, poser un cadre avec fermeté, établir des relations sereines avec les divers interlocuteurs, toujours en visant une meilleure réussite de tous les élèves.

→ le directeur doit investir les conseils de cycle et de maîtres, y questionner la didactique et la pédagogie, conseiller et orienter.

Le rôle du directeur dans la cohérence entre les cycles et les niveaux est donc essentielle.

2. La culture de l'évaluation, point d'appui pour le pilotage

→ Les **évaluations Repères** doivent faciliter la personnalisation des enseignements.

→ Les **évaluations d'écoles** ont pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

→ L'expérimentation relative au **dialogue de pilotage** est reconduite. Il s'agit d'un moment d'échanges directeur-IEN-Dasen (ou son représentant) pour avoir une connaissance partagée de l'école, et d'examiner collectivement les conditions de mise en œuvre par les équipes des priorités du projet d'école. (*calendrier et écoles retenues à venir*)

→ L'**évaluation des directeurs d'école** (au moins 3 années continues en 2023) : entretien professionnel d'1h qui ne remplace pas le PPCR → [BO](#)

3. Formation et accompagnement

→ Formation

	Pour toutes les écoles
2x3h00 Distanciel	"Pilotage pédagogique" (mercredi - hors temps scolaire à prendre sur la "2eme" journée de pré-rentrée).
3h00 Présentiel	Risque psycho-sociaux (MGEN) ou Valeurs de la République au choix (sur temps scolaire - à restituer avec TR) ou sécurité incendie
3h distanciel	Parcours des élèves (déploiement du LPI) ou formation tuteur service civique (sur temps scolaire - à restituer avec TR)

→ Il est essentiel de mettre en place une communauté de pratique : appel aux volontaires pour travail avec GD directeurs pour faciliter la mise en réseau et la mutualisation ds outils de pilotage.

4. Mesures contextualisées favorisant l'autonomie des écoles et la réussite des élèves :

→ Projets NEFLE : initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires.

→ PACTE

- projets soutenus départementalement par part de PACTE
- soutien renforcé / stage de réussite

Les part de PACTE seront à justifier. Il sera nécessaire d'attester le service fait donc indispensable de garder des traces (planning d'intervention, rapport d'activité...

→ Nouvelle manière d'enseigner les maths et le français (cf circulaire de rentrée) : les plans mathématique et français ainsi que les formations en constellations aborderont ces nouvelles démarches didactiques

→ CPS : cette thématique sera déclinée à travers une feuille de route départementale annexée aux projets d'école

5. Points de vigilance

→ PPMS

- exercice académique : cf courrier de la rectrice
- courrier du Dasen sur la sécurisation des espaces
- planifier les exercices
- mettre à jour « contact d'urgence »

→ Méthodologie de signalement (*infographie à venir*)

En cas d'évènement indésirable dans l'école

- mise à l'abri et déclenchement des procédures d'urgence
- avertir services d'urgence si nécessaire
- information de l'IEN
- rédaction d'un fait établissement : événement qui porte atteinte aux valeurs de la République, aux personnes, à la sécurité, aux biens

- qualifier gravité :

- ✓ niveau 1 (préoccupant) reste échelle école
- ✓ niveau 2 (retentissement sur la communauté éducatives)
- ✓ niveau 3 (très grave et retentissement médiatique)

➔ Niveaux 2 et 3 sont transmis au Dasen et à la rectrice (ministre pour niveau 3)

- permet de garder une trace, même sur plusieurs années

- article 40 : si connaissance d'un crime ou d'un délit dans l'exercice de nos fonctions